

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLISME



GP

**SCO
DIJON**

MATERIEL-VELO.COM 

Is sur Tille



Elite / Open 1

Dimanche 27 Avril 2025



Règlement de l'épreuve

Article 1 – Organisation

Le Grand Prix d'Is Sur Tille est organisé par le Sprinter Club Olympique de Dijon (SCOD), 17 Rue Léon Mauris 21000 DIJON, sous le règlement de la Fédération Française de Cyclisme. Association affiliée à la FFC sous le numéro 42 21 085. Elle se déroulera le Dimanche 27 Avril 2025. Le départ sera donné à 13h30 pour 6 tours d'un circuit de 23,9kms.

Article 2 – Type de l'épreuve

L'épreuve est réservée aux athlètes de catégorie Hommes **Elite, Open 1** appartenant aux équipes définies ci-après : Équipes étrangères, régionales et de club, Pôles France, Équipes « Nationale 1, 2 et 3 », Équipes de Comités Régionaux, Équipes de Comités Départementaux, Équipes de Clubs. Elle est inscrite au calendrier fédéral de la fédération française de cyclisme de classe 1.12.1.

Le nombre maximum de participants est fixé à 200 coureurs. Les engagements se feront via la plateforme engagement FFC.

Article 3 – Permanence

La permanence de départ se tient le dimanche **Dimanche 27 Avril 2025 à partir de 11h00** à l'Esplanade des Capucins, rue des Capucins. La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables des équipes se font à la permanence de 11h00 à 11h45. La réunion des directeurs sportifs aura lieu à 12h00.

Article 4 – Assistance Technique Neutre

Le service d'assistance technique neutre est assuré par le SCO Dijon avec 2 voitures.

Article 5 – Prix

Les prix suivant sont attribués :

- la dotation de l'épreuve, conformément au barème de la FFC, s'élève à 1220 €, répartis sur les 20 premiers coureurs classés au classement officiel.

Article 6 – Contrôle Antidopage

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre, la législation antidopage française s'applique conformément aux dispositions de la loi du pays.

Le lieu du contrôle médical sera le suivant : Esplanade des Capucins, rue des Capucins.

Article 7 – Protocole

Conformément à l'article 1.2.12 du règlement FFC, les coureurs désignés ci-dessous doivent se présenter au protocole sur le podium dans un délai maximum de 10 minutes après leur arrivée :

Le vainqueur de la course, le deuxième, le troisième et le premier du club organisateur.

Article 8 – Pénalités

Le fait d'être engagé implique que chaque coureur a pris connaissance du présent règlement et accepte toutes les clauses. L'arbitrage, concernant le déroulement sportif de la course, est placé sous l'autorité du président du jury des arbitres désignés en application des règlements généraux de la FFC. Les infractions feront l'objet des pénalités prévues par le règlement FFC.



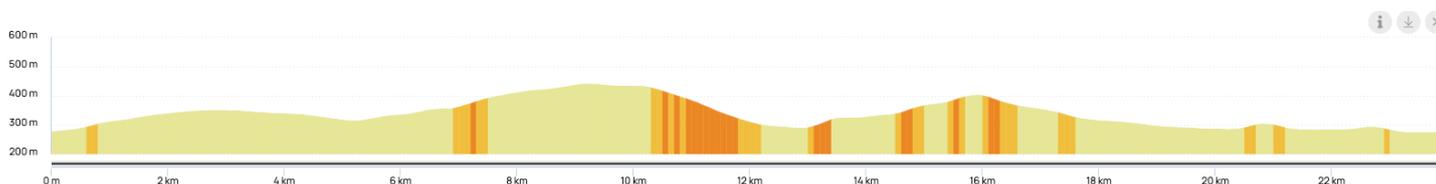
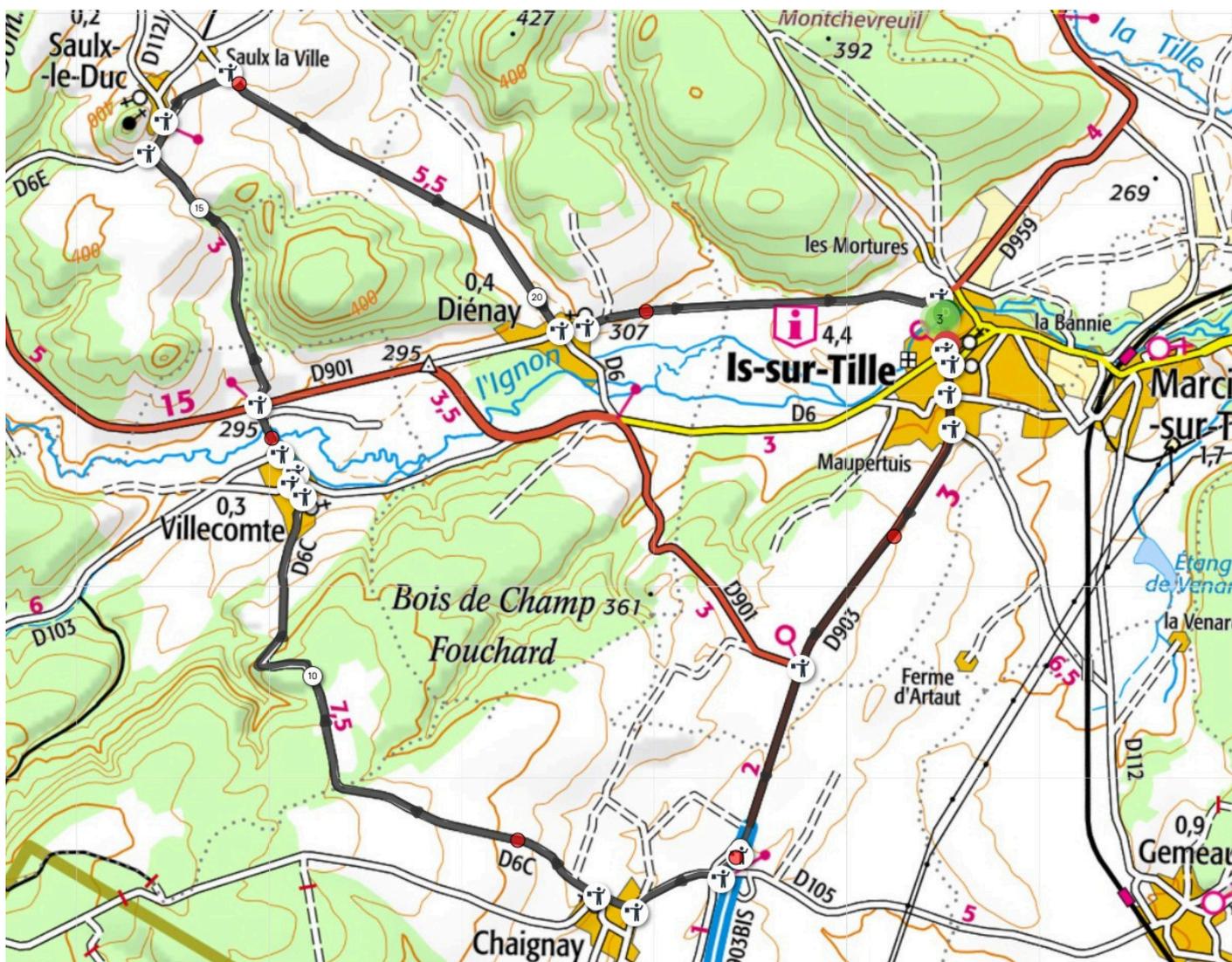
Grand prix cycliste d'Is Sur Tille Trophée de la Côte d'Or



Dimanche 27 avril 2025



6 tours de 23,96kms soit 144kms
Course « Elite, open 1



Horaires de passages

Lieux	38km/h	40km/h	42km/h
Rue des Capucins (départ fictif)	13h30	13h30	13h30
Route de Dijon	13h31	13h31	13h31
d903 Sortie d'Is sur Tille (départ réel)	13h35	13h35	13h35
Croisement D903-D901	13h37	13h37	13h37
Croisement D903-D105	13h40	13h40	13h40
Chaignay	13h41	13h41	13h41
Croisement D105-D6C	13h42	13h42	13h42
Villecomte D6C	14h02	14h01	14h
Croisement D6C-D120G	14h03	14h02	14h
Saux Le Duc D120G- D112J	14h14	14h13	14h11
Croisement D112J -D112	14h15	14h14	14h12
Dienay D112- rue Marcel Languereau	14h20	14h18	14h17
route Is sur Tille	14h20	14h18	14h17
Entrée Is sur Tille	14h25	14h23	14h21
Arrivée Rue des Capucins (fin 1er Tour)	14h26	14h24	14h22
Arrivée Rue des Capucins (fin 2ème Tour)	15h10	15h05	15h
Arrivée Rue des Capucins (fin 3ème Tour)	15h45	15h40	15h35
Arrivée Rue des Capucins (fin 4ème Tour)	16h05	16h	16h
Arrivée Rue des Capucins (fin 5èmeTour)	16h40	16h30	16h30
Arrivée Rue des Capucins (fin 6èmeTour)	17h15	17h05	17h

Les numéros utiles

Nello Comelli – Président du SCO Dijon
07 68 22 38 24

Paul HERMAN - Directeur du SCO Dijon
06 69 71 19 88

Valentin RENARD – Responsable parcours et sécurité
06 33 88 04 20

Colette ORSAT – Responsable engagement
06 82 40 05 98

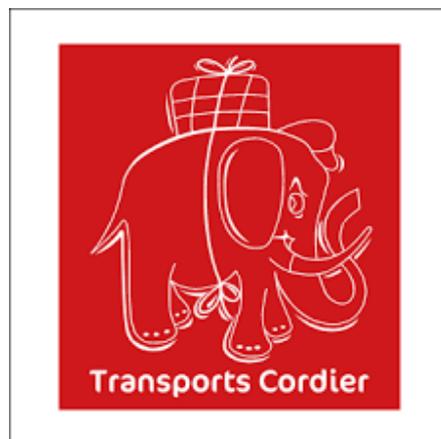
Hôpitaux

Centre hospitalier de Dijon
2 Boulevard Maréchal de Lattre de Tassigny
21000 Dijon

Hôpital privé Valmy
22 avenue Françoise Giroud 21000 Dijon



Terrassement - Détection de fuites



40, rue Ancemot - 21120 Is-sur-Tille - 03 80 95 05 30
9, Grande Rue - 21120 Marcilly-sur-Tille - 03 80 95 04 40